

# FEDERATIONS DES FINANCES CGT FDSU FO CFDT UNSA CFTC

Lettre ouverte au Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez, les mobilisations des personnels du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie ont été d'une ampleur exceptionnelle les 20 janvier, 5 février et 10 mars derniers.

Comme vous le savez tout autant, par leurs mobilisations répétées, les personnels vous demandent d'apporter de réelles réponses à toute une série de revendications que vous ne semblez pas entendre et qu'il nous semble donc nécessaire de vous rappeler :

- **Prononcé d'un moratoire sur les réformes en cours, la réduction des effectifs, le rétrécissement et la contraction des réseaux.**
- **Véritable état des lieux contradictoire sur les réformes effectuées et leurs effets tant sur la qualité du service public rendu que sur les conditions de travail des personnels.**
- **Négociations sur l'évolution des missions du MINEFI et des conditions de la mise en œuvre de la Loi Organique relative aux Lois de Finances.**
- **Garantie d'une véritable politique de services publics répondant aux besoins sur l'ensemble du territoire.**
- **Mise en place d'un plan pluriannuel de créations d'emplois et de requalification de ces derniers.**
- **Une autre réforme de la notation.**
- **Maintien et progrès des droits, des garanties collectives, du statut des personnels dont le rétablissement immédiat du droit de grève à la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects.**

Lors de la « rencontre » avec les fédérations syndicales du Ministère, le 18 mars dernier, vous avez, sur l'essentiel, répondu négativement !

Depuis, plus grave encore, les contenus des réunions programmées ou d'ores et déjà tenues au Ministère comme dans certaines directions générales confirment que vous entendez poursuivre la mise en œuvre de réformes régressives au MINEFI.

Comme les fédérations vous l'ont clairement indiqué, le 18 mars dernier, vous devez répondre aux revendications des personnels.

Dans ces conditions, dès à présent, les fédérations syndicales vous demandent de les recevoir, le 21 avril prochain dans le cadre d'une nouvelle « rencontre » en lieu et place du Comité Technique Paritaire Ministériel programmé à cette même date.

**Cette nouvelle rencontre devra nécessairement aboutir à de réelles réponses aux revendications des personnels clairement identifiées ci-dessus.**

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

**L'intersyndicale CGT, FDSU, FO, CFDT, UNSA, CFTC**

**Paris, le 4 avril 2005.**